

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
<b>Herausgeber:</b>	Société pédagogique genevoise
<b>Band:</b>	- (1895)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1894, présenté par M. Lucien Baatard, président
<b>Autor:</b>	Baatard, Lucien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-237223">https://doi.org/10.5169/seals-237223</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

complets qu'exactement écrits. Nos meilleurs sentiments de gratitude à ce dévoué collègue.

En terminant, la Commission de gestion ne peut que renouveler ses sincères remerciements au Comité dévoué qui conduit notre Société avec autant de vigilance que de succès dans la voie qu'elle s'est tracée. Qu'il vive!

*Le rapporteur,*

Albert WICHMANN.

#### 4<sup>e</sup> Election du Comité.

M. Levant a déclaré par lettre qu'il ne peut plus accepter de faire partie du Comité.

Au premier tour de scrutin, sont élus : MM. Pautry, Constantin, Mégard, Hunsinger, Baatard, Grosgruin et Charvoz. Viennent ensuite : MM. Sigg et Humbert.

M. Charvoz n'acceptant pas sa nomination, il est procédé à un nouveau tour de scrutin.

Est élu : M. Sigg. Vient ensuite : M. Humbert.

M. Baatard est réélu président.

#### 5<sup>e</sup> Nomination de la Commission de gestion pour 1895.

MM. Favas, Schütz, Compagnon, Charvoz et Lagotala sont nommés par acclamation.

Séance levée à 4 h. 1/4.

*Le Bulletinier* : Jean SIGG.

---

#### Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1894, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Mes fonctions de président m'appellent à l'honneur de retracer aujourd'hui devant vous l'activité de notre Société pendant l'année dernière. Veuillez me permettre de donner à cette esquisse une allure aussi rapide que possible.

Nous avons tenu six assemblées générales, au cours desquelles nous avons achevé la discussion du projet de loi Sigg commencée l'année précédente, échangé nos vues sur l'état actuel de l'enseignement du français dans nos écoles primaires,

exprimé notre avis sur les changements à apporter à nos horaires scolaires en présence de l'adoption de l'heure centrale, enfin commencé une mise au point des statuts de notre Société; entre temps, nous avons entendu deux conférences des plus intéressantes : l'une de M. le Dr Sulzer, sur l'hygiène de la vue, l'autre de M. le Prof. Wuarin, sur l'enseignement primaire au Etats-Unis. N'oublions pas, dans cette énumération, de faire une place à notre collègue, M. Lescaze, qui nous a exposé avec beaucoup de compétence et de clarté la méthode suivie dans son manuel d'allemand.

Le projet de loi présenté au Grand Conseil par notre collègue Sigg a été soumis, — en ce qui concerne le programme, l'enseignement de la gymnastique dans les classes de jeunes filles et l'organisation du stage, — à une discussion très serrée de laquelle il est ressorti approuvé avec quelques amendements portant sur des points de détail. Le compte-rendu de cette discussion a été adressé, sous la forme d'une brochure de 16 pages, à MM. les membres de la Commission du Grand Conseil chargée d'examiner les modifications proposées à la loi sur l'instruction publique.

Dans la séance où nous nous sommes occupés de la question de l'enseignement du français, nous avions décidé d'émettre auprès du Département de l'Instruction publique le vœu que cette question, d'une importance primordiale pour nos écoles, fût mise au concours. Vous savez qu'il a été donné satisfaction à ce vœu peu de temps après.

\* \* \*

Nos réunions familières des 14 février et 19 décembre ont obtenu le succès le plus complet ; nous y avons remarqué avec beaucoup de plaisir une nombreuse participation de nos collègues de la campagne. Merci aux complaisants artistes-amateurs qui ont bien voulu à cette occasion nous prêter le concours de leurs talents. Merci en particulier à nos amis du Groupe choral et à leur habile directeur M. Golay!

L'organisation de ces deux soirées est tout entière l'œuvre de la Commission qui a déjà si souvent fait ses preuves, sous la direction entendue de nos amis MM. Mégard et Guignard ; c'est dire que les membres de cette vaillante Commission ont droit à nos plus vifs éloges et à nos sincères remerciements. Nous avons là une phalange de jeunes qui assistent régulièrement à nos

séances, et dont l'union et l'entrain nous font envisager avec confiance l'avenir de notre Société.

\* \* \*

La mort nous a enlevé quatre de nos collègues : MM. Charles Menn, J.-M. Catry, Paul Bard et Adolphe Tschumi. D'autre part nous avons eu à enregistrer trois démissions.

En revanche, nous avons reçu 15 nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre des membres de notre Société à 162, soit 8 de plus que l'année dernière.

Nos comptes soldent avec un boni de fr. 52,94, ce qui élève à fr. 477,78 notre fortune en numéraire à ce jour : résultat d'autant plus digne d'attention qu'ayant rompu avec la coutume qui plaçait la soirée annuelle dans le mois de février, nous avons eu à faire face cette année aux dépenses de deux soirées. Cette situation réjouissante est due en grande partie au fait que le Bulletin ne nous a coûté que la modique somme de 36 francs, les frais d'impression ayant été presque totalement couverts par le produit des annonces.

Notre bibliothèque continue d'être l'objet des libéralités du Département de l'Instruction publique. A part l'envoi adressé aux bibliothèques communales, nous avons reçu à la fin de décembre un magnifique choix d'ouvrages de pédagogie récemment parus. Nous renouvelons ici au Département nos plus vifs remerciements pour ces belles étrennes.

\* \* \*

En résumé, Mesdames et Messieurs, l'année 1894 mérite de figurer dans les annales de notre Société pédagogique comme une année de bonne harmonie, de bon travail intérieur et de prospérité.

Est-ce à dire que les résultats obtenus cette année atteignent les limites de l'idéal que nous devons avoir en vue pour les années à venir ?

Assurément non ; nous avons à faire encore beaucoup plus et beaucoup mieux.

Nous assistons à l'heure actuelle à une transformation de la pédagogie à laquelle il ne saurait nous appartenir de rester étrangers. La pédagogie apriorique a fait son temps; le moment est venu de donner aux méthodes d'éducation une base scientifique, une assiette solide, en les appuyant sur les indications de la psychologie. Dans tous les centres intellectuels

s'instituent des laboratoires de psychologie physiologique, des chaires de psychologie appliquée à l'éducation. N'y a-t-il pas là un mouvement de première importance pour l'Ecole, et auquel nous ne pouvons nous dispenser de nous associer dans la mesure de nos forces et de nos aptitudes ?

Si du domaine scientifique nous passons au terrain pratique de l'enseignement public à Genève, nous nous trouvons en présence de questions d'une brûlante actualité, à la solution desquelles nous pouvons apporter un concours des plus efficaces.

On commence à se rendre compte qu'à vouloir établir une orthodoxie en pédagogie par une interprétation terre à terre de ce point d'interrogation posé par Spencer : quel est le savoir le plus utile ? — on s'expose à faire fausse route. Et l'on remet en faveur le point de vue élevé auquel se plaçait Pestalozzi, auquel s'est placé Spencer lui-même : le point de vue de l'éducation des facultés morales et intellectuelles de l'enfant. Mais si l'on reconnaît volontiers aujourd'hui qu'en matière de pédagogie se montrer absolu, c'est faire preuve d'une vue incomplète des choses, est-il permis d'en conclure que les questions d'instruction publique qui se soulèveront sous peu seront traitées en toute impartialité, sans parti-pris et sous l'inspiration d'idées larges et fécondes; avons-nous la certitude que l'on ne reviendra pas d'une exagération pour se lancer à corps perdu dans l'excès contraire ?

C'est à nous, praticiens de l'Ecole, qu'incombe la tâche de veiller à ce que ces à-coup, ces emballages funestes aux générations appelées à en subir les effets ne se reproduisent plus; aux exagérations des sectaires, nous avons le devoir d'opposer résolument les indications de l'expérience.

Le champ ouvert à notre activité est donc vaste, et si le travail est parfois rude, la moisson est belle entre toutes. Notre association est actuellement un moulin bien organisé qui ne demande qu'à moudre. A vous, Mesdames et Messieurs, à lui fournir votre part du grain qui rendra meilleur le pain de l'enfance.

Vive notre chère Société pédagogique ! Qu'elle devienne toujours mieux le centre de ralliement de tous ceux qui s'intéressent sincèrement aux perfectionnements à apporter à nos institutions scolaires, pour le plus grand bien de la patrie genevoise !

Genève, le 31 janvier 1895.

L<sup>n</sup> BAATARD, *président.*